

# Projet de parc éolien à Fosses-la-Ville / Floreffe

Réunion d'information préalable  
19/11/2024



# Intervenants

## *Présentation de l'avant-projet au public*



### **Présidence et secrétariat**

Autorités communales  
de Fosses-la-Villes



### **Bureau d'étude**

CSD Ingénieurs Conseils

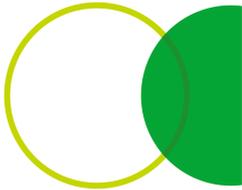
BAEKELANDT Sébastien et GOUBAU Johan



### **Demandeur**

Luminus

Christophe Heijmans



# Agenda



19h00

**Accueil**

**Introduction et procédure officielle**

19h10

**Présentation du projet éolien**

**Contexte**

**Demandeur – Luminus**

**Avant-projet**

19h25

**Présentation du contenu de**

**l'Étude d'Incidences sur**

**l'Environnement (EIE)**

**par CSD Ingénieurs**

19h40

- 20h15

**Questions et réponses**

**Mot de conclusion et clôture de**

**la réunion**

# Introduction et procédure officielle



# Objet de la Réunion d'Information Préalable

## *Consultation des acteurs et du public*



S'informer



Emettre des  
observations et  
suggestions

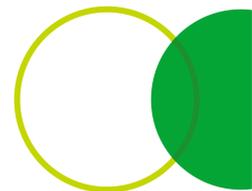


Proposer des  
alternatives  
techniques  
(raisonnables)



Identifier des  
points particuliers  
à étudier lors de  
l'EIE

Votre participation en amont du dépôt de la demande de permis unique s'inscrit dans une démarche de **concertation** et de **participation** afin que le projet puisse être adapté le cas échéant.



# Contexte et objectifs

- **Objet de la demande**

L'implantation d'un parc de 10 éoliennes, d'une ou deux cabines de tête, de chemins d'accès, d'aires de montage et la pose de câbles électriques sur le territoire de Fosses-la-Ville et Floreffe.

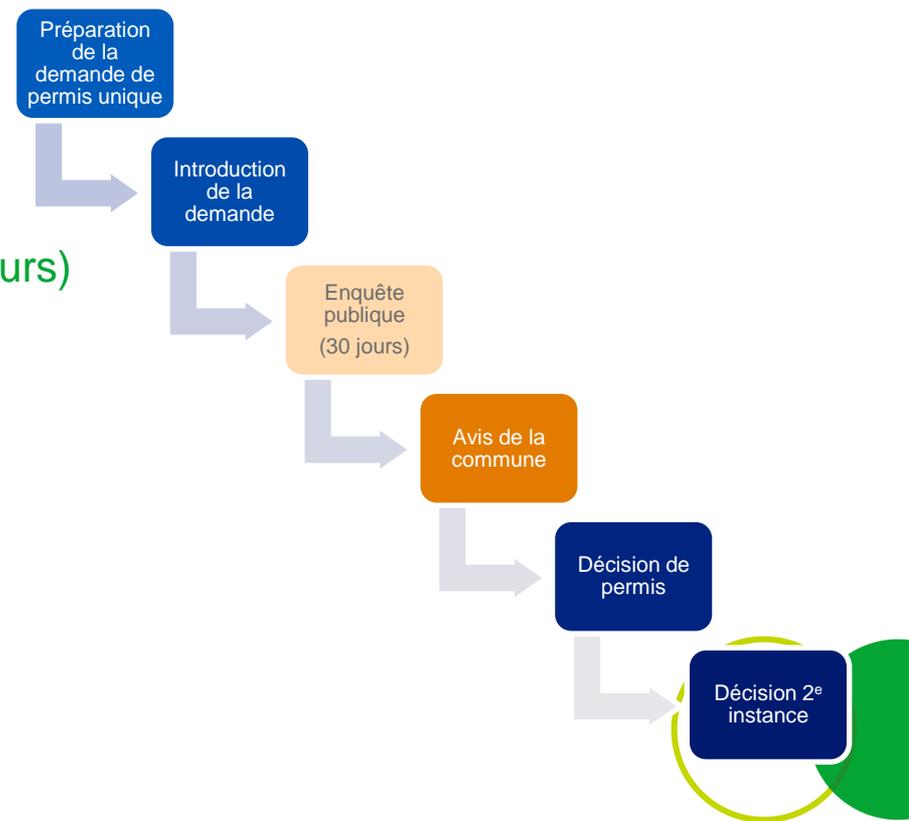
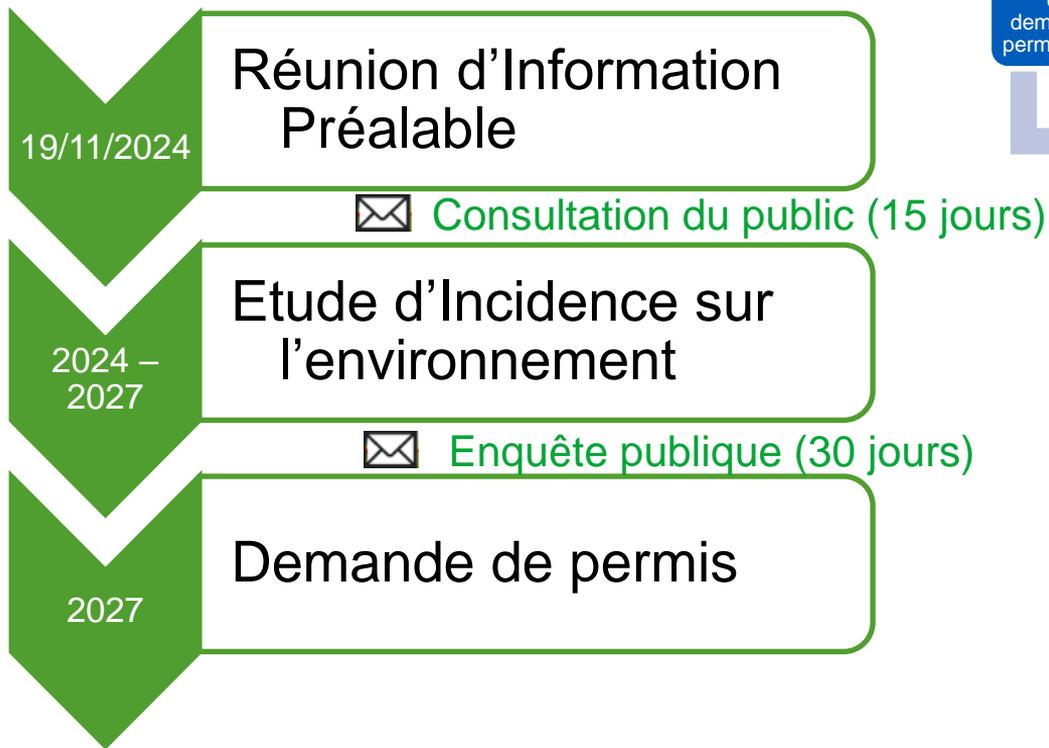
- **Procédure légale**

Demande de permis (classe 1).

- **Communes concernées**

FOSES-LA-VILLE, FLOREFFE, JEMEPPE-SUR-SAMBRE, PROFONDEVILLE,  
METTET, SAMBREVILLE

# Timing du projet envisagé





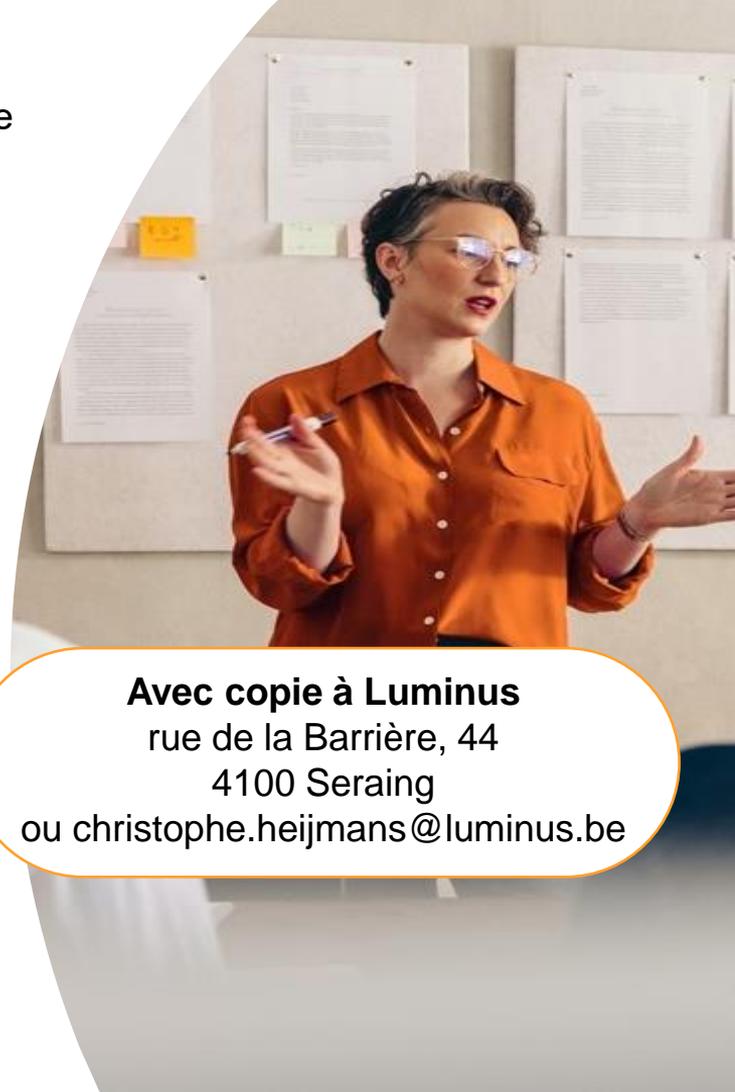
## Consultation du public

- Participer à la présente réunion d'information préalable et faire part de vos remarques
- Consignées dans un procès-verbal officiel

- 
- Remettre vos avis, propositions d'alternatives et remarques par écrit jusqu'au vendredi 5/12/2024 :

**Collège Communal de  
Fosses-la-Ville**  
Rue Donat Masson, 22  
5070 Fosses-la-Ville

**Avec copie à Luminus**  
rue de la Barrière, 44  
4100 Seraing  
ou [christophe.heijmans@luminus.be](mailto:christophe.heijmans@luminus.be)



# Présentation du demandeur





Producteur

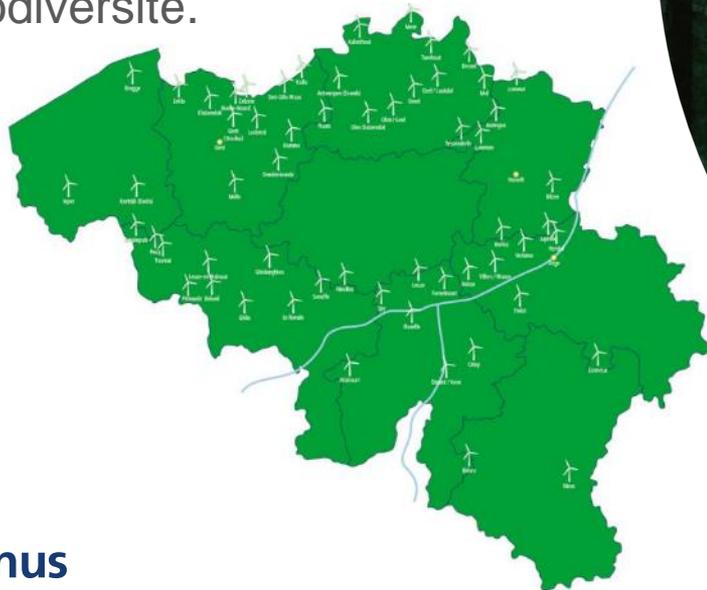


Fournisseur  
d'énergie durable



Conseiller en solutions visant  
à réduire et à électrifier la  
consommation d'énergie

Un développement éolien  
dans le respect et l'amélioration  
de la biodiversité.



Produire  
de l'électricité

# Luminus: un parc de production diversifié

THERMIQUE

1208 MW



279 éoliennes

ÉOLIEN

725 MW

NUCLÉAIRE

212 MW

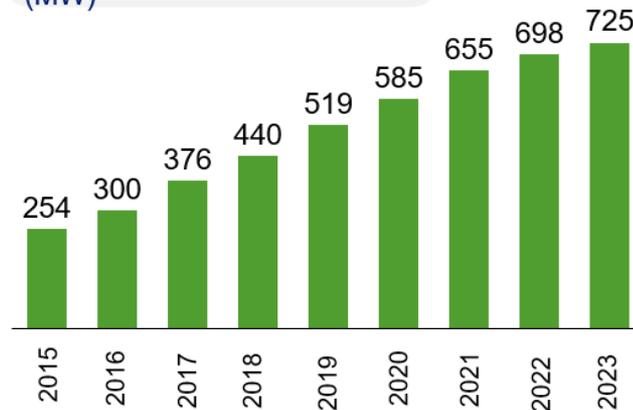


HYDRO

67 MW



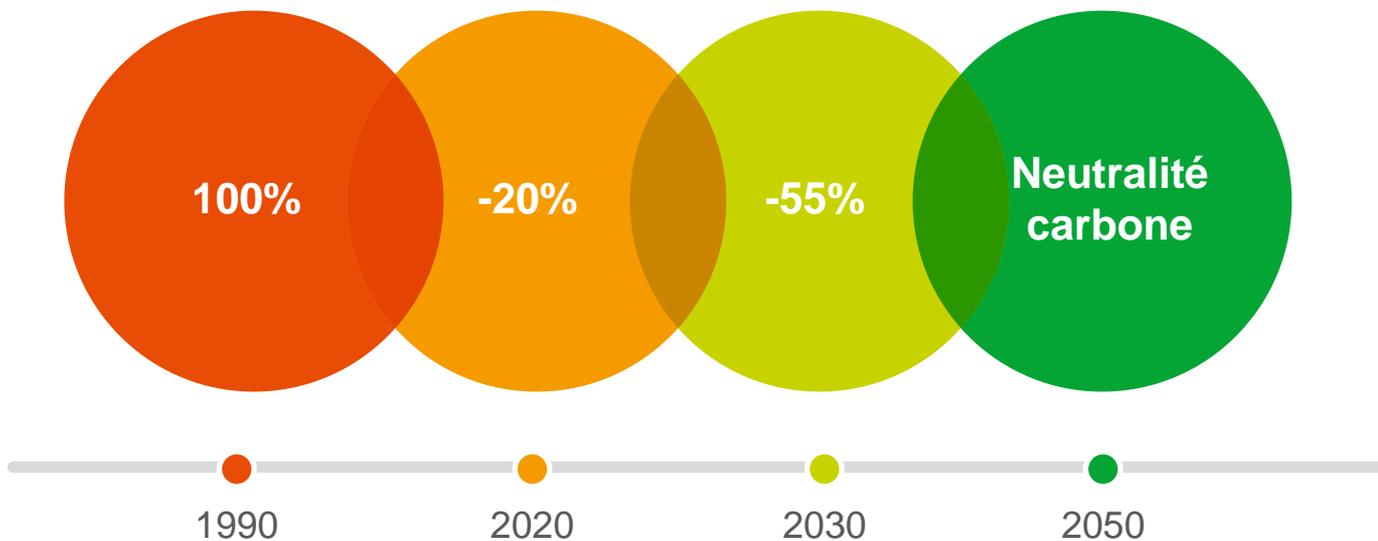
Capacité éolienne installée  
(MW)



# Contexte



# Vers la neutralité carbone en 2050



# Sobriété, efficacité énergétique, électrification et décarbonisation sont les éléments pour atteindre la neutralité carbone



## Sobriété énergétique

Utiliser l'énergie  
consciemment et  
sobrement



## Efficacité énergétique

Réduire la  
consommation  
énergétique



## Electrification

Substituer la  
combustion  
d'énergies  
fossiles



## Décarbonisation

Diminuer les  
émissions de CO2  
du mix énergétique  
Capture du  
carbone

# Des éoliennes, pourquoi ?



Lutter contre le  
changement  
climatique



Diminuer le prix de  
l'énergie



Augmenter notre  
indépendance  
énergétique



Couvrir nos  
besoins en  
électricité

# L'avant-projet





## Zoom sur la zone de l'avant-projet



### Atouts du site :

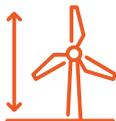
- Bon potentiel venteux
- Accessibilité du site



# De l'énergie verte pour 35.000 ménages



**Nombre  
d'éoliennes :**  
Max. 10 éoliennes



**Hauteur totale  
envisage :**  
Max. 250m



**Production  
estimée (nette) :**  
120 GWh/an



**CO<sub>2</sub> évité par an :**  
18.00 tonnes  
CO<sub>2</sub>





# Démarche inclusive et partenariale

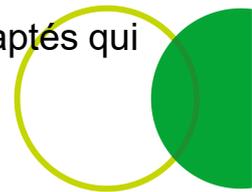
# Des retombées positives sur les plans environnemental, économique et social

## Au niveau économique:

- Une incidence budgétaire : taxe par mât d'éolienne
- Retombées économiques via les participations dans « Activent Wallonie »
- Partenariat possible avec coopérative citoyenne et/ou via coopératives Lumiwind, etc

## Au niveau environnemental/social:

- Privilégier les entreprises locales et proches pour les travaux de voiries
- Favoriser les retombées touristiques (projet didactique, récréatif,...),
- Possibilité d'un partenariat avec Luminus pour la réalisation de services énergétiques adaptés qui facilitent la résilience du territoire et augmente son attractivité
- Participation possible dans des projets de type « réseau voie lente » / mobilité douce



# Un développement éolien dans le respect et l'amélioration de la biodiversité

- Développement d'espaces favorables au déploiement de la faune sauvage dans les plaines agricoles
- Préservation des chauves-souris
- Suivi volontaire de la nidification d'un couple de Grand-Duc d'Europe
- Fauchage tardif pour éloigner certains rapaces des machines
- Créations de mares et restaurations de vallées humides favorables à la Cigogne Noire

Ces mesures en faveur de la biodiversité nécessitent le développement d'une expertise spécifique et une interaction soutenue avec les autorités en charge de ces matières (DNF...)



*Busard des roseaux et hibou des marais observés alors qu'ils avaient quasiment déserté ce type de plaines marquées par l'agriculture intensive*



*Mares et vallées humides*



*Accompagnement de la nichée du Grand-Duc d'Europe.*



*Zones de fauchage tardif favorisant l'évitement des éoliennes par les rapaces*

# Participation citoyenne



- Parts de 25 €
- Investissement maximum: 10.000€
- Dividendes jusque 4 % brut
- Dividende exonéré d'impôts jusque 812 €
- Les parts peuvent être revendues après 5 ans

Visitez  
[lumiwind.be](https://lumiwind.be)



# Etude d'incidences sur l'environnement

CSD

BAEKELANDT Sébastien et GOUBAU Johan





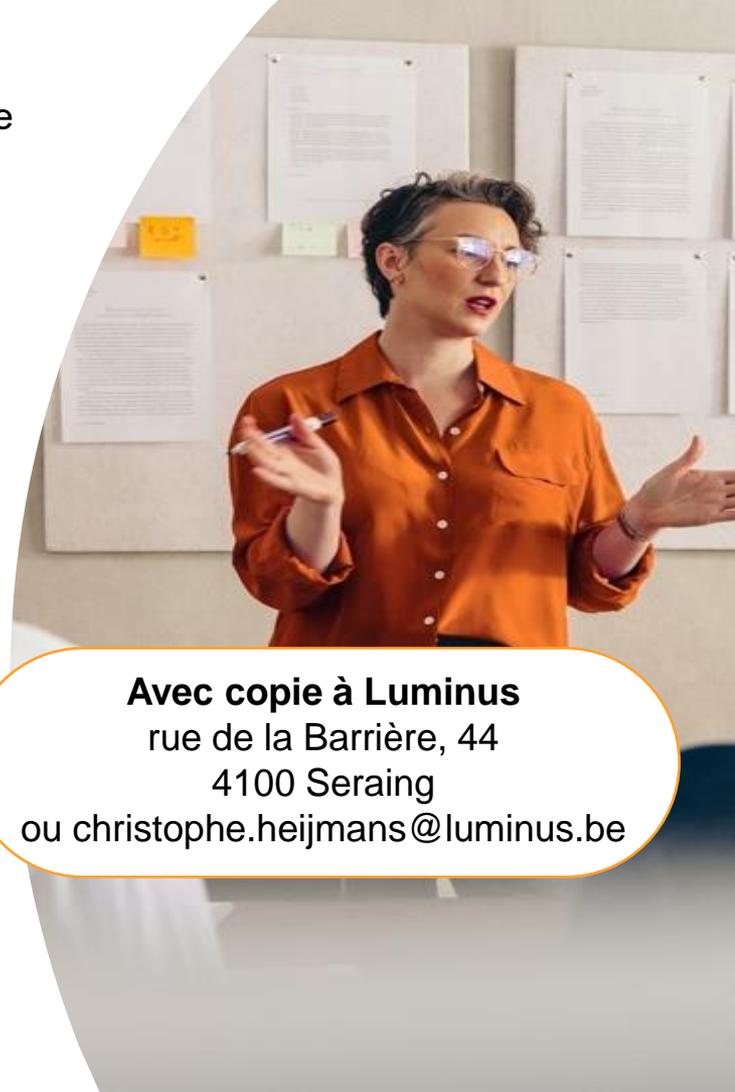
## Consultation du public

- Participer à la présente réunion d'information préalable et faire part de vos remarques
- Consignées dans un procès-verbal officiel

- 
- Remettre vos avis, propositions d'alternatives et remarques par écrit jusqu'au vendredi 5/12/2024 :

**Collège Communal de  
Fosses-la-Ville**  
Rue Donat Masson, 22  
5070 Fosses-la-Ville

**Avec copie à Luminus**  
rue de la Barrière, 44  
4100 Seraing  
ou [christophe.heijmans@luminus.be](mailto:christophe.heijmans@luminus.be)





**Nous vous remercions pour  
l'intérêt porté à notre projet  
et restons à votre écoute  
pour toute question ou remarque.**



## Questions et réponses

